



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CONCOURS DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ECOLES  
SESSION 2020**

**RAPPORT DE JURY  
CRPE 2021**

*En appui sur le décret du 15 mai 2020 paru au JORF n°0123 du 20 mai 2020*

## **PREAMBULE**

Le rapport de jury du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles vise à permettre aux futurs candidats de prendre connaissance des compétences attendues aux diverses épreuves qui le composent mais également d'en appréhender le niveau d'exigences et de considérer ainsi leurs chances de réussite. Les constats et recommandations établis pour chacune des épreuves écrites sont à cet égard riches d'enseignements.

Inscrite dans le cadre de la refondation de l'école et du plan pluriannuel de création d'emplois d'enseignants, la session 2021 vise ainsi à recruter un important nombre de professeurs des écoles stagiaires pour l'académie de Guyane.

Les candidats trouveront ici les rapports des différentes épreuves de cette session 2021, rédigés par leurs coordonnateurs respectifs et apportant toutes précisions utiles quant aux attendus de chacune des épreuves d'admission. Ils mettent en exergue les principales difficultés rencontrées par les candidats et les erreurs les plus fréquemment survenues mais soulignent par ailleurs leurs points forts et mettent en perspective conseils et recommandations à leur intention. Il leur appartient ainsi d'en tenir compte afin de s'engager dans une préparation aussi efficace que possible.

L'on y notera de nombreuses réflexions et axes permettant la réussite à ce concours conduisant à une profession faite d'engagements et d'exigences.

La préparation doit rester un temps essentiel qui doit orienter les candidats vers des analyses de leurs propres connaissances et compétences des fondamentaux : maîtrise de la langue et mathématiques. Ils doivent ainsi pouvoir les approfondir et les mettre à disposition pour la construction de nouvelles compétences professionnelles.

L'académie de la Guyane a besoin d'enseignants formés et motivés. Elle espère que chacun des candidats saura trouver, dans ce rapport du jury, réponse à la préparation et à la réussite de prochains Concours de Recrutement des Professeurs es Ecoles.

En cette année spécifique de pandémie COVID 19, en appui sur l'arrêté du 15 mai 2020, l'académie de Guyane a su relever le défi d'installer ce CRPE sur tout le territoire alors qu'elle était en zone orange. Les adaptations nécessaires ont été apportées : respect du protocole sanitaire, organisation de lieux diversifiés, présences de nombreux surveillants et mise en place de correction en distanciel et mise en place des entretiens professionnels pour les lauréats de la session 2020. .

Que chacun des membres actifs à cette réalisation et la réussite de la passation de chacune des épreuves d'admission en soit ici remerciés : administratifs (mes félicitations au service de la DEC), enseignants, surveillants et IEN.

Pour la Présidente

La Vice Présidente

Corinne GALLE

Adjointe à l'IA DAASEN  
Chargée du premier degré  
pour l'Ouest guyanais

# **Sommaire**

## **I - Données statistiques**

## **II - Les épreuves écrites d'admissibilité**

- L'épreuve écrite de français**
- L'épreuve écrite de mathématiques**
- L'épreuve écrite de langue et culture régionale : le créole -**

## **III – L'épreuve d'admission**

## I - Données statistiques

<u>Données chiffrées des CRPE 2021</u>	<u>PUBLICS</u>	<u>PRIVES</u>
Nombre de postes :	<b>250</b>	<b>8</b>
Nombre d'inscrits :	<b>1071</b>	<b>38</b>
Nombre de présents :	<b>444</b>	<b>11</b>
% d'absents :	<b>58,5%</b>	<b>71,1%</b>
Nombre d'admis :	<b>250</b>	<b>4</b>
Inscrits sur L. C. :	<b>15</b>	<b>0</b>

Effectifs de candidats au CRPE Guyane de 2018 à 2021 (postes, inscrits, présents, admissibles, admis)

Concours	Postes				Inscrits (avec doublons**)				Présents				% absents				Admissibles ***				Admis *			
	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018	2021	2020	2019	2018
Externe PU	172	187	165	125	776	729	767	815	311	360	364	353	59,9%	50,6%	52,5%	57%	216	187	214	185	174	187	165	178
Snd interne PU	65	60	40	75	166	164	139	102	86	93	58	36	48,2%	43,3%	58,3%	65%	72	60	47	14	64	60	40	12
Externe LR PU	3	3	3	7	9	10	31	20	2	7	22	13	77,8%	30,0%	29,0%	35%	1	3	11	4	1	3	3	4
3é concours PU	10	10	7	8	120	118	118	138	45	45	35	30	62,5%	61,9%	70,3%	78%	25	10	11	13	11	10	7	9
Total Public	250	260	215	215	1071	1021	1055	1075	444	505	479	432	58,5%	50,5%	54,6%	60%	314	260	283	216	250	260	215	203
Externe privé	2	2	8	2	34	28	36	34	9	8	11	10	73,5%	71,4%	69,4%	71%	5	2	8	5	2	2	8	2
Sd Interne PR	6	5	3	1	4	7	3	1	2	5	3	0	50,0%	28,6%	0,0%	100%	2	4	3	0	2	4	2	0
Total Privé	8	7	11	3	38	35	39	35	11	13	14	10	71,1%	62,9%	64,1%	71%	7	6	11	5	4	6	10	2
Ensemble	258	267	226	218	1109	1056	1094	1110	455	518	493	442	59,0%	50,9%	54,9%	60%	321	266	294	221	254	266	225	205

\* report des postes non pourvus du Sd interne, et/ou 3e conc, et ou externe, et/ou externe spécial LR sur l'un ou l'autre de ces derniers (dans la limite des 25% réglementaires du nbre total de postes publics)

\*\* 69 doublons en session 2021 (candidatures multiples pour un même candidat) ; 35 en session 2020

\*\*\* Session 2020, les épreuves d'admission étaient constituées des seules épreuves écrites d'admissibilité par mesure d'adaptation à la crise sanitaire du Covid-19

**Domaines d'enseignement** (relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou maternelle) choisis par les candidats dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> épreuve orale d'admission « mise en situation professionnelle »

Domaine choisi	Inscrits	Admissibles	Admis
Enseignement moral et civique	387	121	92
Sciences techno	223	67	57
Anglais	92	28	26
Musique	92	24	20
Art visuel	89	26	19
Géographie	66	19	17
Histoire	101	20	13
Espagnol	33	9	5
Histoire des arts	24	6	4
Italien	2	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>1109</b>	<b>321</b>	<b>254</b>

## II- Les épreuves écrites d'admissibilité

### Première épreuve d'admissibilité : Français

L'épreuve écrite de français vise essentiellement à :

- évaluer la maîtrise de la langue française (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue, clarté d'expression).
- évaluer leur capacité à comprendre et à analyser les textes (dégager les problématiques, construire et développer une argumentation).
- évaluer leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratique d'enseignement du français.

#### Première partie

Il est attendu des candidats, « la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires ».

Force est de constater cette année où les copies étaient attribuées aux correcteurs en fonction des concours passés que les résultats divergent selon le parcours des candidats : en effet, le CRPE externe présentait une plus grande aisance dans la première partie que les candidats du second concours interne qui se sont davantage exprimés dans la séance pédagogique de la troisième partie.

CRPE externe : La plupart des candidats ont compris le corpus de textes, ont su bâtir un plan, établir des liens entre les textes, rédiger une introduction et une conclusion. Certains ont fait l'effort de respecter la méthodologie de la synthèse, ont trouvé une problématique, employé des connecteurs logiques pour articuler les idées et ont pu argumenter.

Second concours interne et troisième concours : peu de candidats maîtrisent la technique de la synthèse. L'on lit davantage de paraphrases pour donner son avis sur les quelques idées du texte insuffisamment compris. De nombreuses productions ne sont pas construites ou très superficiellement et ne laissent aucune place à la confrontation et à la mise en perspective des textes. Il faut aller au-delà de l'avis à apporter et s'obliger à argumenter, défendre en appui sur des extraits de textes, notamment

Pour tous, la citation des auteurs doit être retravaillée afin qu'elle devienne un levier, un outil permettant l'analyse conduisant à une synthèse.

L'analyse synthétique d'un texte reste un exercice qui pose problème à la majorité des candidats. Leurs écrits relèvent souvent d'une copie massive de morceaux de phrases, d'expressions du texte. L'interprétation apportée ne respecte pas souvent l'idée générale du texte de l'auteur ; ceci génère de grandes confusions et même parfois des contre-sens, des hors sujets.

Il apparaît donc une absence de méthodologie claire et précise pour répondre aux problématiques.

Le jury regrette le manque de conclusions explicites : les candidats n'y prêtent pas assez d'importance. Elles ne peuvent être réduites à des phrases évasives, simples reprises de l'annonce du plan de l'introduction par exemple. La conclusion doit tirer les enseignements du développement et apporter des éléments de réponses à la problématique annoncée en début de copie.

Plusieurs commissions relèvent des copies plutôt argumentées. La préparation du concours est ici mise en valeur. Une qualité rédactionnelle soignée, une expression claire des idées, un devoir construit et organisé, une capacité à établir des liens entre les différents textes caractérisent les devoirs les mieux notés.

## Deuxième partie

Il est attendu des candidats, « la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique).

Pour tous les candidats, les lacunes sont énormes et demanderont des remédiations futures afin de devenir un enseignant quelque peu averti sur l'étude de la langue. Les membres du jury ont noté de nombreuses méconnaissances : nature et fonction, temps modes, analyse grammaticale. La notion de pronom a été fort peu comprise et a donné des contre-sens quelquefois inadmissibles pour des candidats au CRPE.

Enfin, les notions de figures de style, de valeurs des temps paraissent inconnues et représentent la majeure partie des questions non traitées.

## Troisième partie

Il est attendu, « une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions dans les situations d'enseignement ». Dans cette partie de l'épreuve, il est demandé aux candidats d'analyser des productions d'élèves relatives à une situation d'écriture afin de répondre aux questions posées. Cette partie devrait permettre de gagner facilement des points.

Le traitement de cette question impose des connaissances sur les attendus du programme et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qu'il convient néanmoins d'articuler avec des connaissances théoriques suffisantes relatives à la problématique évoquée. Les candidats qui maîtrisaient ces notions ont été plus efficaces.

L'analyse de la séance proposée a quelquefois été traitée de manière constructive et positive notamment dans la compréhension de l'activité de l'élève. L'on remarque cette année de nombreuses confusions entre les exigences d'une synthèse et d'une analyse linéaire.

Certains candidats répondent aux exigences de l'exercice. Le réinvestissement de la préparation et des observations conduites en classe est ici primordiale.

Cependant, le jury regrette un traitement peu consistant et peu cohérent de cette partie par de nombreux candidats, sans doute par mauvaise gestion du temps.

Cette partie est essentielle puisqu'elle permet l'évaluation des capacités de projection ou de professionnalisation du candidat à devenir enseignant. .

Les membres du jury regrettent, là encore quelques confusions : compétences et objectifs et pour certaines copies, l'absence de mots clés en didactique et en pédagogie. Seule, une analyse intuitive était proposée en appui sur la courte expérience du candidat.

Les candidats démontrent des capacités certaines quant à l'analyse des points positifs mais s'engagent très peu dans l'identification des limites, notion pratiquement inconnue des candidats.

L'analyse des séances proposées obligeait à une connaissance de l'enseignement de l'oral, de la compréhension de l'écrit pour permettre des situations de production d'écrits ;

de grosses confusions, des réponses erronées et des méconnaissances des compétences exigées à ce niveau en fin de cycle 3.

Enfin, le jury regrette que de nombreux candidats se réfèrent à des ressentis personnels et non à des réflexions préprofessionnelles en appui sur des contenus officiels et des connaissances précises en matière de pédagogie et de didactique.

## **Maîtrise de la langue**

Il s'agit d'« évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat ». De nombreuses copies expriment un registre de langue inadapté et de nombreuses erreurs orthographiques, syntaxiques et lexicales (accords non maîtrisés - sujet verbe, participe passé conjugué avec « l'auxiliaire avoir », orthographe d'usage ...). Une absence de marques de ponctuation, un vocabulaire pauvre et inadapté et une écriture indéchiffrable rendent certains devoirs illisibles. La pagination et l'organisation des copies n'est pas toujours évidente, quelquefois très confuse.

Des efforts de présentation soignée de quelques devoirs sont à souligner. Une utilisation aisée des connecteurs logiques, des mots de liaison, un lexique et des tournures utilisés à bon escient, une organisation structurée et organisée des idées, quelques rares erreurs orthographiques constituent les points forts des meilleures productions.

## **Conseils et recommandations**

Le jury rappelle l'importance d'une bonne préparation aux épreuves du CRPE et particulièrement à celle de français. C'est un concours exigeant qui impose un entraînement régulier et sérieux. Ce temps de préparation doit s'organiser sur un temps suffisamment long afin que l'on obtienne de la maîtrise quant à l'utilisation de la langue. Il est conseillé de travailler le domaine des connaissances académiques liées au domaine fondamental du français ; de ce fait, il est nécessaire de maîtriser les concepts qui seront à présenter, à analyser : ne pas hésiter à suivre des remises à niveaux, notamment sur l'étude de la langue (connaissances exigibles en fin de cycle 3)

Il déplore la présence d'erreurs de langue innombrables dans beaucoup de copies. Savoir orthographier et avoir une écriture lisible sont indispensables pour être professeur des écoles ; c'est la crédibilité et l'exemplarité de celui-ci qui sont en jeu. L'on évitera le registre familier.

Aussi, le jury insiste pour que certains candidats au concours s'engagent dans une véritable remise à niveau du point de vue de la maîtrise de la langue (cf. « La grammaire méthodique du français » : M. Riegel , JC Pellet , R. Riout).

Par ailleurs, il est vivement conseillé aux candidats de s'intéresser aux programmes de l'école primaire (maternelle et élémentaire) dont ils doivent avoir une bonne connaissance des contenus d'enseignement (les sites officiels seront consultés à cet effet, Eduscol notamment et les livrets spécifiques : CP – CE1 – GS ). Leur maîtrise aidera à traiter efficacement la troisième partie de devoir.

Dans le cadre de leur préparation, les candidats s'informeront sur les attendus de la synthèse qu'ils doivent rédiger (première partie) ; ils pourront s'exercer, dans les conditions du concours, afin de répondre aux exigences de l'exercice.

Ils ne sauraient faire l'impasse sur des savoirs théoriques consolidés, une approche du développement de l'enfant et sur les pratiques pédagogiques qui les aideront à se projeter dans leur avenir professionnel.

Le jour de l'épreuve, ils s'attacheront à gérer efficacement le temps imparti afin de traiter l'ensemble des parties. Une attention particulière sera accordée à la mise en page du devoir et à la calligraphie, pour une compréhension et une lisibilité optimales du devoir.

Aux candidats qui se destinent au professorat des écoles, le jury recommande instamment de se renseigner sur les exigences et les aspects concrets du métier. Il est ici conseillé de prévoir des observations de classes, de réunions, des échanges avec des enseignants. Ces démarches apporteront les éléments nécessaires pour mieux comprendre et ainsi articuler des outils propres au fonctionnement de la classe et les missions d'un enseignant : progressions, préparation, séquence et structuration de séance, gestion de groupes d'élèves...

L'on n'oubliera pas d'étayer son devoir, dans la première partie, par des éléments de culture générale.

Enfin, cette épreuve exige du travail et de l'entraînement à partir de sujets de concours passés afin de bien comprendre la dynamique de l'exercice demandé et assurer une gestion du temps dans le traitement des différentes parties.

## Deuxième épreuve d'admissibilité : Mathématiques

L'épreuve écrite de mathématiques vise essentiellement à montrer que :

- Les candidats ont acquis une maîtrise suffisante des notions mathématiques pour aborder l'ensemble des situations d'enseignement de l'école primaire.

Le sujet a été rarement traité dans son intégralité. Les candidats ont la liberté de traiter les trois parties dans l'ordre qu'ils désirent. Il conviendrait d'apporter davantage de soin dans la numérotation des différentes questions afin de faciliter la lisibilité et la correction de leur copie.

Les candidats sont souvent dans la description des données pour résoudre les exercices et ne procèdent à aucune analyse des situations mathématiques proposées ; ceci occasionne de grandes confusions entre procédures de résolution et difficultés opératoires par exemple et ce, sur les trois parties de l'épreuve. Le sujet est apparu difficile pour tous les candidats alors que la conception des exercices permettait aux candidats de pouvoir vérifier régulièrement les résultats qu'ils obtenaient par la logique, le calcul, l'expression algébrique ou la lecture d'un graphique.

En général, les compositions sont correctes du point de vue de l'orthographe et de la présentation.

Au niveau de la maîtrise des compétences purement disciplinaires, les lacunes importantes relevées ont porté sur :

- Les connaissances des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes de l'école primaire. Elles exigent donc une maîtrise éclairée des notions abordées avec un recul critique suffisant. Les connaissances des candidats ne sauraient se limiter à la simple maîtrise des compétences attendues d'un élève de CM2.
- Les questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire. Elles supposent une connaissance approfondie des trois cycles d'enseignement de l'école primaire et des éléments du socle commun qu'ils abordent.
- En général, dans le traitement des questions, on a pu noter une mauvaise lecture de l'énoncé et un manque de raisonnement logique.

Souvent, l'intérêt du point de vue de l'apprentissage n'est pas abordé et l'analyse didactique reste insuffisante. Nous rappelons qu'on attend d'un candidat qu'il sache mettre en avant ses qualités d'analyse, d'organisation, de démonstration et d'argumentation. Le niveau fondamental en mathématiques des candidats éliminés reste en général très en-dessous des attentes, voire très inquiétant.

Les candidats au concours de professeur des écoles doivent se réapproprier les notions mathématiques essentielles en suivant une remise à niveau complète avant de se présenter aux épreuves.

**La première partie** met en évidence des insuffisances dans des connaissances basiques de formules : la proportionnalité, l'utilisation d'une formule, le calcul littéral et la notion d'abstraction, la construction d'un triangle, le théorème de Thalès. L'on déplore également les erreurs dans la construction des figures géométriques courantes, notamment en s'appuyant sur les propriétés des figures. L'on s'étonne que les candidats n'aient pas réussi à représenter graphiquement des fonctions affines ou linéaires.



**La seconde partie** orientait sur des connaissances mal maîtrisées par la majorité des candidats : le logiciel Scratch (logiciel visiblement peu connu mais les réponses ont été souvent correctes et présentées par analyse déductive), les puissances et leur compréhension ainsi que des confusions entre le carré d'un nombre donné et le périmètre d'un carré. L'on déplore, sur cette partie du sujet, de nombreuses non-réponses.

**La troisième partie** est la partie la plus analysée, la plus travaillée mais quelquefois avec des discours non construits et appuyés sur des paraphrases mais peu sur des réflexions didactiques ou mise en œuvre pédagogiques. Cependant, les candidats restent dans la description et ne s'engagent que rarement dans l'analyse. Il est à noter le manque d'observation approfondie accordée aux travaux d'élèves : pas d'utilisation des éléments barrés, des erreurs d'opérations et peu d'approfondissement des signes d'opération utilisés par les élèves.

L'on en retient :

- Le manque de clarté dans les démarches et les raisonnements : trop de paraphrases
- Des raisonnements erronés : l'on attend davantage de méthodologie pour analyser : s'appuyer sur des explications de démarches scientifiques.
- Des justifications pauvres et/ou imprécises.
- Des difficultés à identifier les notions présentes dans les situations d'enseignement proposées.
- Une faiblesse sur le plan didactique avec de nombreuses erreurs dans l'analyse des productions des élèves ainsi que dans les justifications apportées.
- Un manque de vérification des productions d'élèves pour les analyser

L'on déplore ici la confusion entre le produit en croix et règle de trois, et la non maîtrise de quelques notions de base : conversion des nombres sexagésimaux, les identités remarquables, les probabilités, la notion de pourcentage ainsi que le repérage d'une médiatrice.

### **Conseils pour la préparation à l'épreuve de mathématiques :**

- Approfondir les connaissances des cycles d'enseignement de l'école primaire et des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. (utilisation de brochures d'entraînement).
- Consolider ses propres connaissances en mathématiques sur les thèmes énoncés ci-dessus ainsi que : la proportionnalité, les unités de volume et leurs conversions, la résolution d'équations, la construction d'un triangle.
- S'entraîner à l'analyse de travaux d'élèves : identifier et maîtriser les notions mathématiques présentes dans les situations d'enseignement de l'école primaire. Il conviendra de s'obliger à repérer les points positifs et les points à améliorer et d'en proposer des remédiations.
- Développer des qualités d'analyse, d'organisation, de démonstration et d'argumentation en s'appuyant sur les propriétés mathématiques appropriées.
- Utiliser un langage mathématique adapté aux situations, y compris en didactique.
- Maîtriser les notions mathématiques dans les situations d'enseignement de l'école primaire.
- Aborder l'algorithme et la programmation.
- S'initier à l'outil numérique.

- Rédiger de manière concise et exposer clairement son raisonnement.
- Comprendre les distinctions dans les consignes : montrer, exprimer, vérifier, déterminer.

L'épreuve de mathématiques du concours du CRPE prend en compte toutes ces exigences.

### **Troisième épreuve d'admissibilité : LCR, le créole**

L'épreuve consiste en un commentaire guidé d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte. Elle oblige à des références culturelles afin de conceptualiser les écrits analysés.

Peu de candidats présents sur cette épreuve.

L'on constate cette année une bonne maîtrise de la graphie créole, une richesse lexicale et des connaissances culturelles pour l'un des candidats.

Quelques candidats n'ont pas pu rédiger un commentaire guidé. Il conviendra donc, dans la préparation de ce concours, de se cibler sur les attendus du sujet et non sur une perception et un ressenti du candidat.

Le commentaire guidé est un exercice difficile et certains candidats se sont appuyés sur des réponses aux questions posées qui n'existaient que pour permettre un levier, une construction du commentaire guidé. Ce type d'écrit devra donc être approfondi pour permettre une réussite à cette épreuve.

Sur la seconde partie, force est de constater que la méthodologie de la traduction n'est pas maîtrisée. L'on a noté de nombreux contresens et des traductions littérales qui ne donnent aucune sémantique du texte dans ses idées générales.

## **III Les épreuves orales d'admission**

### **Organisation**

Gérée par la Division des Examens et Concours, la mise en place est très satisfaisante. Les épreuves se sont déroulées dans le strict respect des règles sanitaires.

Les membres du jury ont apprécié les bonnes conditions de passation ainsi que le respect des horaires

### **La première épreuve : Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat »**

#### **Descriptif de l'épreuve :**

Elle est d'une durée d'une heure (présentation du dossier : 20 minutes ; entretien : 40 minutes) Elle vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : Sciences et technologie – Histoire – Géographie - Histoire des Arts - Arts Visuels - Education Musicale - Enseignement moral et civique.

## **Le dossier :**

Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus – hors annexes - portant sur le sujet qu'il a choisi. Les documents annexes n'excéderont pas cinq pages. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Le dossier doit être adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique sur CD ou sur clef USB. Ce dossier se compose de deux ensembles :

- une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée de documents se rapportant à cette dernière.

L'épreuve comporte :

- la présentation du dossier par le candidat (20 minutes) ;
- un entretien avec le jury (40 minutes) portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré, pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant. L'épreuve est notée sur 60 points : 20 points pour la présentation du dossier par le candidat, 40 points pour l'entretien avec le jury.

Le candidat doit apporter tout le matériel nécessaire à sa prestation. La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par le candidat lui incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

## **Commentaires du jury sur les prestations des candidats**

Dans l'ensemble, les exigences de clarté de l'élocution et de maîtrise de la langue orale ont été satisfaites même si l'on peut regretter le recours encore trop fréquent à l'emploi de termes imprécis. Le stress a parfois généré un débit difficile, lequel s'est estompé par la suite. Les candidats les moins loquaces sont ceux qui n'ont pas préparé suffisamment leur épreuve. Beaucoup d'entre eux ont adopté une posture qui correspond aux normes attendues.

## **Sciences :**

La constitution des dossiers est conforme aux préconisations issues du cahier des charges. Les fondements scientifiques et la partie pédagogique sont globalement équilibrés. L'on note une diversité de thèmes mais principalement aux cycles 2 et 3. Les thématiques abordées portent sur des problématiques relevant de l'actualité, des questionnements des candidats ou sur des sujets qui les passionnent.

Les candidats, qui ont réussi l'épreuve, ont su montrer une maîtrise des concepts scientifiques en élargissant leur analyse dans les implications ou relations avec d'autres domaines d'enseignement. Ce lien avait déjà été effectué pour certains dans leur dossier. Les meilleurs candidats ont bien su mettre en perspective les étapes fondamentales de la démarche scientifique et son opérationnalisation dans la classe.

D'autres peinent encore à se détacher de la thématique choisie, à argumenter en s'appuyant sur leur expérience personnelle, sur les programmes, les textes officiels et autres ressources reconnues par l'institution. D'autres encore présentent une prestation récitée à l'identique du dossier.

Les candidats ont réussi à expliciter la mise en œuvre d'une différenciation pédagogique dans les séances proposées quand ils étaient sollicités par le jury.

La grande majorité des candidats doit renforcer la réflexion sur les formes et finalités de l'évaluation des élèves.

#### Conseils donnés aux candidats :

- Renforcer l'appropriation des programmes, du socle commun, et les compétences inhérentes à l'option choisie
- Garder en mémoire l'élève au centre des apprentissages.
- Bien maîtriser les démarches, être capable de les différencier.
  
- S'entraîner davantage à la présentation (non linéaire) d'un dossier à l'oral, en problématisant son sujet, être capable d'apporter des éléments complémentaires au dossier.
- Renforcer sa capacité à développer un regard critique sur les séquences proposées
- Faire le lien avec les autres domaines d'enseignement dans sa présentation
- Structurer l'exposé en répondant aux questions posées tout en s'interrogeant sur les enjeux de l'activité, de la discipline.
- Bien articuler le contenu théorique et la mise en œuvre sur le terrain.
- Savoir définir des contenus d'enseignement, construire les grandes lignes d'une unité d'apprentissage.
- Anticiper les difficultés d'apprentissage liées à l'activité.
- Développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation.
- Maîtriser la terminologie et les concepts associés.

#### **Histoire :**

Les écarts de points entre les moyens et les bons candidats résultent principalement de la cohérence de la séquence. Le jury a apprécié la maîtrise du lexique institutionnel, ainsi que le contenu des exposés.

Les candidats les plus en difficultés sont ceux qui ont eu du mal à se projeter dans la pratique professionnelle. Restant focalisés sur leur séquence, ils ont peiné à faire évoluer leur discours malgré les pistes suggérées par le jury.

#### **Histoire des Arts**

Les candidats ont su dans leur ensemble choisir un sujet portant sur les arts de l'espace, les arts visuels et les arts du quotidien.

Dans la plupart des cas, le sujet a été étudié pour lui-même : les candidats devront bien comprendre que l'histoire des arts est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversal. Il est attendu un lien entre les disciplines pour situer l'œuvre dans son contexte historique, culturel et géographique.

Les bons candidats ont su expliquer les contenus du dossier, sans procéder à une lecture orale, avec la distanciation et le recul nécessaires, démontrant ainsi qu'ils ont réussi à s'approprier les savoirs nécessaires à la mise en œuvre d'une séquence réfléchie en amont.

### Conseils donnés aux candidats :

- Explorer d'autres domaines portant sur la danse, le théâtre, la musique
- Convoquer d'autres disciplines pour favoriser l'élargissement du sujet, sa portée, sa pertinence et souligner sa contribution au PEAC de l'élève.
- Poursuivre la réflexion autour de la conception de séquences davantage centrées sur les réalités des contextes d'apprentissage.

### **Géographie :**

Quelques conceptions de séances très intéressantes. L'on développera une utilisation plus systématique aux outils géographiques : cartes, graphiques, photos satellites... Attention à la prise en compte de la diversité des élèves, à l'ambition quelquefois encyclopédique des objectifs et à la faisabilité des activités proposées aux élèves.

Les candidats, pour nombre d'entre eux, éprouvent beaucoup de mal à argumenter leur propos et à se montrer capable d'une courte réflexion.

Il conviendra de s'appuyer davantage sur la référence aux programmes officiels pour étoffer les réponses aux questions posées.

### Conseils donnés aux candidats :

- S'approprier les fondements théoriques
- Connaître les trois types d'espace, les méthodes de l'enseignement de la géographie
- Savoir expliciter les différentes sources, références, bibliographie et sitographie proposées.

### **Education musicale :**

Le jury déplore la pauvreté de la culture musicale chez les candidats (artistes, œuvres ou titres) ainsi que des connaissances théoriques insuffisantes : programmes en éducation musicale, le PEAC, histoire des arts, notions élémentaires (rythme, pulsations, tempo, crescendo...). Les candidats ne présentent aucune connaissance quant au principe de l'action rattachée à un projet accompagné par des professionnels.

De nombreux candidats ignorent l'actualité quant au plan chorale et à la rentrée en musique.

A cela, s'ajoutent de grosses fragilités à propos du développement de l'enfant ainsi que de la mise en situation pédagogique.

Enfin, le jury constate que la majorité des candidats ne connaît pas les enjeux de l'éducation musicale, les principes fondamentaux, les bienfaits de cet enseignement et les ponts interdisciplinaires à exploiter.

### Conseils donnés aux candidats :

- S'approprier les concepts de la discipline : rythme, pulsation, tempo, timbre, intensité, durée, hauteur, familles d'instruments....
- Se référer à des ressources fiables : Canope Musique Prim

- Développer le chant choral à l'école : réalisations de concerts avec les élèves en partenariat avec des acteurs de la culture dans le cadre de pratiques collectives

### **Arts visuels**

La qualité des dossiers est hétérogène. Le jury relève que la majorité des dossiers étaient bien construits et solidement argumentés. Par contre quelques dossiers ne répondaient pas au cahier des charges de l'épreuve dans la forme, et étaient en partis hors sujet. Pour éviter ce cas de figure le jury conseille de bien inscrire les références sitographiques et officielles, de réfléchir à l'articulation des séances dans la séquence, de faire attention aux fautes d'orthographe ainsi qu'à la place des programmes. L'on note cependant quelques dossiers dans lesquels les fondements scientifiques sont peu traités.

Lors de la présentation orale le jury relève que le temps imparti est globalement bien respecté, et tient à signaler que les meilleures prestations sont celles où les candidats savent articuler les grandes lignes de leur dossier avec des apports nouveaux qui développent et/ou illustrent des aspects traités de manière très synthétique à l'écrit. Attention souvent la partie scientifique prend le pas sur la présentation de la séquence et sur la convergence des principes d'enseignement.

De nombreux candidats ont un discours qui reprend l'écrit du dossier ; l'exposé n'est pas construit : les informations sont données de façon désordonnée et spontanée sans fil conducteur.

Les entretiens avec le jury ont confirmé les impressions laissées par les présentations : les finalités de l'éducation artistique sont souvent élucidées.

Les qualités d'écoute des candidats ont permis à certains de saisir parfaitement le sens profond des questions, et de construire des réponses approfondies, argumentées avec des idées et des illustrations. L'on s'attend à davantage de connaissances concernant le PEAC, à des références plus nombreuses aux artistes.

#### **Conseils pour les futurs candidats :**

- Connaître la démarche pédagogique pour une séquence en arts visuels ainsi la mise en œuvre d'une séance
- S'entraîner davantage à la présentation (non linéaire) d'un dossier à l'oral, en problématisant son sujet, être capable d'apporter des éléments complémentaires
- Être capable de resituer son sujet dans la progressivité de l'enseignement des arts visuels du C1 au C3.
- Structurer l'exposé en répondant aux questions posées tout en s'interrogeant sur les enjeux de l'activité, de la discipline.

### **L'Education Civique et Morale**

Globalement le temps imparti a été respecté. Le jury déplore l'incapacité des candidats à définir certaines notions fondamentales comme République, Valeurs...

Certains candidats n'ont pas su faire le lien entre leur écrit et les situations proposées lors de l'entretien.

Les candidats qui ont pris du recul par rapport à leur dossier ont le mieux réussi.

La commission invite les candidats à approfondir leurs connaissances autour des textes officiels.

Méconnaissance du développement psychoaffectif des enfants de maternelle.

Le jury invite les candidats à approfondir leurs connaissances du contexte d'enseignement dans la discipline choisie.

### **L'entretien :**

Quelques candidats restent enfermés dans leurs modèles ou schémas initiaux sans perspective d'en sortir. La capacité d'écoute et la réactivité des candidats ont été correctes dans l'ensemble au regard de la durée de l'entretien (40 min).

Les candidats apparaissent souvent comme étant trop scolaires. Leur argumentation prend appui sur leurs connaissances mais dès lors qu'un questionnement s'oriente sur des liaisons intra ou inter degrés, sur l'éducation prioritaire, sur la culture générale, le candidat est déstabilisé.

L'on note aussi des échanges fluides, des réponses synthétiques sans être laconiques. Les candidats qui sont en mesure de définir les termes utilisés dans la partie scientifique du dossier montrent une meilleure appropriation du sujet choisi.

Certains « défauts » reviennent de façon récurrente : pas de référence à la diversité des élèves, consignes trop peu adaptées à un public d'enfants, objectifs poursuivis trop ambitieux, pas référence au parcours citoyen...

### Conseils donnés aux candidats :

- Connaître les prescrits, les démarches didactiques et les mises en œuvre pédagogiques.
- Faire des simulations afin de se préparer à l'exposé pour la gestion du stress, de la voix, du temps.
- Considérer les questions posées comme des vecteurs d'explications et non comme une remise en cause du travail accompli
- Connaître les valeurs et symboles de la république et le parcours citoyen.

## **La seconde épreuve : « Entretien à partir d'un dossier »**

Cette seconde épreuve s'appuie sur deux axes : les APSA et la connaissance du fonctionnement de l'école.

**L'épreuve de connaissance du fonctionnement de l'école** : relative aux connaissances du système éducatif français, elle consiste en un exposé de quinze minutes et un entretien de trente minutes.

La note attribuée est de 60 dont 20 points pour l'exposé et 40 pour l'entretien

Cette deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative.

L'épreuve consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes). L'exposé du candidat présente une analyse de la situation professionnelle et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.

### **Commentaires du jury sur les prestations des candidats**

L'expression orale est correcte dans l'ensemble. L'on note quelques erreurs d'erreurs syntaxiques pour certains candidats ; il apparaît essentiel de développer davantage de construction dans l'argumentation à partir d'une analyse plus approfondie des textes : éviter les paraphrases qui ne permettent pas l'analyse et ne favorisent pas les réponses aux questions posées. .

Si l'on peut se satisfaire des bonnes connaissances du fonctionnement de l'école, des cycles, des valeurs de la République, de la Laïcité, l'on déplore, en revanche, une maîtrise insuffisante sur les caractéristiques de la Guyane en particulier le REP +, les CP 100% réussite et le contexte allophone...

### **Conseils à donner aux futurs candidats**

- mieux s'informer de l'actualité nationale et académique sur les évolutions du système éducatif et se projeter davantage dans la pratique professionnelle
- Beaucoup de candidats doivent absolument progresser dans leur gestion du stress.
- S'informer sur la réalité du contexte de l'académie et des dispositifs qui existent.
- Ne pas oublier, sur le temps de préparation, de répondre aux questions posées,
- S'obliger à comprendre le sens du questionnement de la commission qui est construit pour les aider à mieux appréhender le sujet et les textes.

### **L'APSA**

Les sujets des dossiers sont très hétérogènes : certains présentent des situations très élargies (à la limite du hors sujet), d'autres se renferment sur un thème trop précis. L'on déplore les sujets qui inscrivent les candidats dans une dynamique qui laisse peu de place à la transversalité, notamment à propos des enjeux de l'EPS. Les habiletés motrices, cognitives ne sont pas suffisamment abordées.

La présentation orale fait état d'une mauvaise gestion du temps, sans doute puisqu'économie de plan. L'on rencontre très peu de candidats (mais cela existe) qui présentent un hors sujet à partir d'une zone d'incompréhension au niveau des questions proposées, des termes spécifiques APSA.

### **L'entretien**

L'entretien de 30 minutes avec le jury permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société, partenariat), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.



## **Commentaires du jury sur les prestations des candidats**

La majeure partie des candidats a démontré des capacités d'écoute et d'appétences pour un dialogue constructif. Ils ont souvent fait preuve d'aisance communicationnelle.

Les compétences argumentaires sont très hétérogènes :

- Certains construisent et proposent des alternatives aux situations sur une démarche de construction cohérente
- D'autres ont du mal à se distancier, à prendre appui sur leurs expériences, les recherches ou les connaissances des textes institutionnels. Ils utilisent cependant le guidage du jury pour étoffer leurs réponses.
- D'autres enfin ont des difficultés à prendre et à répondre au questionnement du jury.

Conseils donnés aux candidats :

- Se projeter dans la pratique professionnelle à travers notamment la prise en compte des acquis et des besoins des élèves,
- Se référer aux valeurs de l'école inscrites dans les valeurs de la République.
- Proposer une problématisation du sujet et des réponses à celles-ci.
- S'approprier les contenus d'enseignements de l'EPS et les textes législatifs s'y rapportant (sécurité)
- S'intéresser à l'actualité du système éducatif
- Identifier des objectifs et des variables pour proposer des évolutions dans les situations.
- Accepter de faire évoluer ses représentations initiales